

Domaine de la formation :

Bâtiment - Travaux publics - Bois et dérivés

Objectifs de formation :

- Préparer la fabrication
- Fabriquer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement ou agencement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public

Contenu de la formation :

UP1 Préparation de la fabrication : Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'une partie d'ouvrage – Analyser les contraintes de fabrication – Proposer et justifier des solutions techniques de fabrication – Traduire graphiquement une solution technique – Établir un débit-matière et/ou une liste de composants – Compléter des modes opératoires ou des processus de fabrication

P2 Fabrication d'un ouvrage : Organiser et sécuriser son espace de travail – Contrôler la conformité des matériaux, des produits et des ouvrages – Tracer et préparer les pièces à usiner, à monter, à finir – Installer et régler les outils, les accessoires, les pièces – Conduire les opérations d'usinage – Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage ou d'un produit – Réaliser les opérations de finition et de traitement – Conditionner, stocker les ouvrages, les matériaux et les produits – Maintenir les machines et les outillages en état – Communiquer avec les différents partenaires de l'entreprise

UG1 Français et Histoire-géographie – Enseignement moral et civique. Français : Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer – Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu – Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer – Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques – Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie, enseignement moral et civique : Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser – S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie – Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme – Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement – Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République

UG2 Mathématiques – physique et chimique : Rechercher, extraire et organiser l'information – Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité – Expérimenter, utiliser une simulation – Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion – Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

UG4 : Prévention-santé-environnement. Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation – Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention – Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix – Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté – Agir face à une situation d'urgence

UG5 : Langue vivante étrangère : Anglais. L'épreuve de langue vivante étrangère obligatoire a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : comprendre la langue orale – Comprendre un document écrit – S'exprimer à l'écrit – S'exprimer à l'oral en continu – Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Formation PRAP et SST

Type de formation :

Formation diplômante / Certifiante

Résultat attendu :

Diplôme complet CAP Menuisier par blocs de compétence : UP1 Préparation de la fabrication, UP2 Fabrication d'un ouvrage, UG1 Français et histoire-géographie - Enseignement moral et civique, UG2 Mathématiques et physique-chimie, UG4 Prévention-santé-environnement, UG5 Langue vivante étrangère. Modalités d'évaluation : contrôle continu de formation. Attestations : SST : Sauveteur Secouriste du travail, PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Niveau de la certification :

Niveau 3 : diplôme ou certification de niveau CAP, BEP

Code RNCP/RS :

36112

Eligible CPF :

Oui

Niveau à l'entrée en formation :

Niveau 2 : atteste de la capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples en mobilisant des savoir-faire professionnels dans un contexte structuré.

Niveau à l'entrée en formation obligatoire :

Oui

Positionnement :

Oui

Type de parcours de formation :

Parcours de formation individualisé mis en place après un positionnement général, permettant d'identifier les écarts à l'objectif recherché et de répondre strictement à ceux-ci en terme de temps de formation révisables.

Public concerné :

Demandeurs d'emploi

Conditions spécifiques - Pré-requis :

Un niveau minimum équivalent à une sortie de troisième est nécessaire : maîtrise des savoirs de base, des quatre opérations, des mesures usuelles, de l'usage courant du français. Le bénéficiaire ne doit pas présenter d'inaptitude ou de contre indication physique au métier. Équipements de protection individuels fournis. Dispense sous condition de vérification des matières générales si détenteur d'une certification de niveau égal ou supérieur. A Royan : l'accès à la formation n'est possible que pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP).

Prise en charge des frais de formation possible :

Prise en charge des frais de formation possible selon le statut et la situation de la personne concernée, nous consulter :

Formation continue : selon votre situation.

Contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage : frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences.

Il reste à charge du stagiaire des frais inhérents à la formation, nous consulter.

Détails des conditions de prise en charge :



Formation financée pour les demandeurs d'emploi éligibles par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif HSP 1er niveau de qualification.

Informations concernant le contrat d'apprentissage :

[Document Contrat d'apprentissage \(pdf\)](#)

[Tableau récapitulatif des aides aux apprentis en Poitou-Charentes \(pdf\)](#)

Modalités de formation :

En présentiel et en entreprise.

Modalités d'entrées-sorties :

Entrées et sorties fixes et / ou permanentes. Nous consulter.

Méthodes techniques, pédagogiques et d'encadrement :

Plusieurs modalités pédagogiques peuvent être utilisées : expositive, interrogative, démonstrative et active. Elles font appel à différentes techniques pédagogiques : démonstration, exercice de découverte et d'entraînement, étude de cas, expérimentation, apport de connaissances, mise en situation professionnelle.

Moyens matériels : les moyens sont adaptés à chaque formation : ateliers professionnels équipés d'outils et des matériels propres au métier, salles de 12 à 15 places avec vidéoprojecteur, postes informatiques, salles spécialisées telles que les laboratoires de sciences, en fonction des besoins. Un centre de ressources multimédia permet de disposer de documentation papier et numérique. La plateforme de formation en ligne E-Greta donne accès sur place ou à distance à tous les outils, exercices, tests, quizz, vidéos et favorise le suivi personnalisé du parcours de formation proposé.

Moyens humains : une équipe de professionnels de la formation accompagne le stagiaire tout au long de son parcours : des formateurs habilités par l'Education nationale, un coordonnateur pédagogique dédié et un référent administratif.

Lieu de formation :

46 rue de la Bugellerie (Pôle bâtiment du lycée Nelson Mandela) 86000 Poitiers

Session(s) :

Période	Date de début	Date de fin	Nombre d'heures moyen de la formation**	Nombre d'heures moyen en centre	Nombre d'heures moyen en entreprise	Prix horaire global net de taxe*	Prix global net de taxe*
2024/2025	02/09/2024	30/04/2025	1 260 h	770 h	490 h	17 € h centre	13 090 €

* Les prix sont nets de taxe, le Greta Poitou-Charentes n'étant pas assujéti à la TVA.

** La durée définitive sera déterminée à partir du positionnement.

Renseignements spécifiques sur l'organisme :

Datadock : le Greta Poitou-Charentes est référencé par tous les financeurs de la formation professionnelle.

Accessibilité et prise en charge du handicap :

Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin d'adapter votre parcours et faciliter la construction de votre projet de formation. Un référent handicap par département vous accompagne :

Charente (16) : Claire Desquesnes : 06 73 66 47 19 ou claire.desquesnes@ac-poitiers.fr

Charente-Maritime (17) : Fabrice Muller : 06 03 55 27 75 ou Fabrice.muller@ac-poitiers.fr

Deux-Sèvres (79) : Valérie Vyas au 06 24 32 48 83 ou valerie.vyas@ac-poitiers.fr

Vienne (86) : Anne Le Roy au 07 71 35 15 41 ou anne.le-roy@ac-poitiers.fr

Taux de réussite à l'examen :

[Information sur les résultats des actions de formation \(hors apprentissage\) ICI](#)

[Information sur les résultats des actions de formation en apprentissage ICI](#)

Contact pour informations administrative, pédagogique ou liée au handicap :

Agence de Poitiers : Agence de Poitiers, 26 Rue de la Fraternité - Lycée Kyoto 86000 Poitiers

Adélaïde Martin : 05 49 88 22 66 - commercial.greta.agence-poitiers@ac-poitiers.fr